

Séance ordinaire du 1^{er} avril 2016**ORDRE DU JOUR****1. CONSEIL**

Moment de réflexion

Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire.

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour.
- 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2016.
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 mars 2016.
- 1.4 Remplacement du maire suppléant.
- 1.5 Avis de motion pour le règlement encadrant la taxe municipale pour le 9-1-1.
- 1.6 Cotisation à la Chambre de Commerce Vallée de la Petite-Nation.

2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE

- 2.1 Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois de mars et des salaires pour la période du 21 février au 19 mars 2016.
- 2.2 Dépôt des rapports administratifs.
- 2.3 Dépôt de la correspondance.
- 2.4 Dépôt des états financiers au 31 mars 2016 requis par l'article 176.4 du code municipal du Québec (états comparatifs).

3. GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES

- 3.1 Autoriser madame Mélissa Cyr à participer à des cours de formation.

4. COMMUNICATIONS

- 4.1 Adoption de la Politique de communication.
- 4.2 Réservation d'espace publicitaire du guide touristique « Balade au Cœur de la Petite-Nation et de la Lièvre » pour l'année 2016-2017.

5. INCENDIES, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS.

- 5.1 Démission de monsieur Nicolas Blais du poste de lieutenant éligible et affichage de poste.
- 5.2 Démission du pompier monsieur Mathieu Robson.
- 5.3 Autoriser l'embauche d'un nouveau pompier – monsieur Charles Lauzon.

6. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

- 6.1 Démolition de la résidence du 869, chemin du Tour-du-Lac.

- 6.2 Octroi de contrat pour la fin des travaux préparatoires sur le chemin de la Presqu'île.
- 6.3 Octroi de contrat pour les travaux d'asphaltage sur les chemins municipaux.
- 6.4 Résolution autorisant le début des travaux le 24 mai 2016.
- 6.5 Résolution de fermeture du chemin de la Presqu'île.
- 6.6 Programme de récupération des produits électroniques.
- 6.7 Autoriser madame Alex-Sandra Périard et monsieur Thierry Désormeaux à participer à la tournée 2016 de la mutuelle en SST de l'UMQ le 12 avril 2016.

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- 7.1 Suivi du rapport sur les algues bleu/vert de Duhamel.
- 7.2 Autoriser l'adhésion à l'OBV RPNS.

8. COLLECTES ET DISPOSITIONS DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- 8.1 Autorisation de signature de la nouvelle entente CDMR avec la municipalité de Chénéville.
- 8.2 Autorisation de signature de la nouvelle entente Écocentre avec la municipalité de Chénéville.

9. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIQUE

- 9.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

10. ÉVÈNEMENTS TOURISTIQUES, CULTURELS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

- 10.1 Autoriser l'achat de billets pour le Gala Papineau 2016 le samedi 30 avril 2016.
- 10.2 Feux d'artifice d'été 2016 – FAE Pyrotechnie.

11. POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

- 11.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

12. DIVERS

- 12.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

PROCÈS-VERBAL**1**

Session ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le **1^{er} avril 2016 à 20 heures** à la salle du conseil et à laquelle sont présents Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers :

Louise Houle Richard	Gilles Robillard	Odette Hébert
Chantal Crête	Michel Lavigne	

Monsieur Jean-François David a motivé son absence.

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jacques Maillé.

Monsieur Jocelyn Robinson, directeur général/secrétaire-trésorier est présent.

Environ 15 personnes assistent à l'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Jacques Maillé souhaite la bienvenue aux membres présents.

1.1**118-04-2016****Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

1.2**119-04-2016****Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2016.**

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2016.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

1.3**120-04-2016****Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 mars 2016.**

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 mars 2016.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

121-04-2016

1.4**Remplacement du maire suppléant.**

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire remplacer le maire suppléant tous les six (6) mois;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE ce conseil nomme comme maire suppléante madame Louise Houle Richard pour une période de six (6) mois et qu'elle soit autorisée à remplacer monsieur Jacques Maillé dans les situations où le maire ne serait pas en mesure de remplir ses fonctions.

ET QUE madame Louise Houle Richard soit aussi mandatée à remplacer monsieur Jacques Maillé aux rencontres de la MRC Papineau dans le cas où ce dernier ne pourrait s'y présenter.

ET QUE cette résolution soit effective en date du 1^{er} avril 2016.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

MRC de Papineau

Madame Louise Houle Richard, conseillère

1.5**Avis de motion pour le règlement encadrant la taxe municipale pour le 9-1-1.**

Madame la conseillère, Louise Houle Richard donne un avis de motion de la présentation d'un règlement encadrant la taxe municipale pour le 9-1-1. Ce règlement prévoit augmenter la taxe municipale pour le 9-1-1 de 0,40 \$ à 0,46 \$ par mois à compter du 1^{er} août 2016, et ce, afin d'améliorer le financement des centres d'urgence 9-1-1.

1.6

122-04-2016

Cotisation à la Chambre de Commerce Vallée de la Petite-Nation.

CONSIDÉRANT le renouvellement de l'adhésion de la Chambre de commerce Vallée de la Petite-Nation pour 2016-2017;

CONSIDÉRANT QU'il est important pour la municipalité de faire partie de la Chambre de commerce Vallée de la Petite-Nation;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE ce conseil autorise une dépense de 206,96 \$ taxes incluses pour l'adhésion de la Chambre de commerce Vallée de la Petite-Nation.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-11000-494.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Chambre de commerce Vallée de la Petite-Nation

2.

DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE

123-04-2016

2.1

Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois de mars et des salaires pour la période du 21 février au 19 mars 2016.

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les paiements pour lesdites périodes;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE la liste des chèques telle que déposée auprès des membres du conseil pour le mois de mars totalisant la somme de **114 754,75 \$** portant les numéros de chèques **12730 à 12831** soit adoptée.

QUE la liste des prélèvements totalisant la somme de **78 767,17 \$** soit adoptée pour un montant total de chèques et de prélèvements de **193 521,92 \$**.

ET QUE la liste des salaires des employés pour la période du 21 février au 19 mars 2016 soit adoptée pour un montant total de **82 040,54 \$**.

QUE les salaires des élus du mois de mars 2016 soient adoptés pour un montant de **7 556,82 \$**.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

POUR = 4

CONTRE = 1

Adoptée à la majorité

c.c. Trésorerie

Engagements de crédits.

Conformément aux dispositions du règlement numéro 412-2009, le directeur général et secrétaire-trésorier atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont faites.

Jocelyn Robinson

Directeur général et secrétaire-trésorier

2.2

Dépôt des rapports administratifs.

Les rapports mensuels des directeurs de services sont déposés aux membres du conseil pour analyse.

2.3

Dépôt de la correspondance.

Une liste de la correspondance du mois de mars reçue à la mairie est déposée aux membres du conseil pour analyse.

2.4

Dépôt des états financiers au 31 mars 2016 requis par l'article 176.4 du code municipal du Québec (états comparatifs).

Le directeur général/secrétaire-trésorier a déposé auprès des membres du conseil les états comparatifs au 31 mars 2016, tel que requis par le code municipal.

3.

GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES

3.1

124-04-2016

Autoriser madame Mélissa Cyr à participer à des cours de formation.

CONSIDÉRANT l'importance des formations pour la trésorerie;

CONSIDÉRANT que ces formations permettront d'optimiser le contexte législatif et réglementaire;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise madame Mélissa Cyr à participer à la formation en ligne sur l'évaluation foncière au coût de 523,13 \$ taxes incluses.

QU'ELLE puisse participer à la formation sur la modernisation de la matrice graphique sur Azimut le 12 mai prochain au coût d'environ 110 \$ plus les frais de déplacement.

Que ces dépenses soient imputées au poste budgétaire 02-13000-454.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Madame Mélissa Cyr

4.

COMMUNICATIONS

4.1

125-04-2016

Adoption de la Politique de communication.

CONSIDÉRANT l'importance d'avoir une politique de communication;

CONSIDÉRANT la mission de la communication municipale tel que présentée;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

ET RÉSOLU QUE ce conseil adopte la Politique de communication telle que déposée aux membres du conseil.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

POUR = 4

CONTRE = 2

Adoptée à la majorité

4.2

126-04-2016

Réservation d'espace publicitaire du guide touristique « Balade au Cœur de la Petite-Nation et de la Lièvre » pour l'année 2016-2017.

CONSIDÉRANT QUE le guide touristique « Balade au Cœur de la Petite-Nation et de la Lièvre » met en valeur notre région et notre municipalité;

CONSIDÉRANT QUE c'est un excellent produit d'accueil pour les touristes;

CONSIDÉRANT que ce guide est distribué, chaque année, en 50 000 exemplaires;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent l'achat d'une page en publicité pour un montant de 595 \$ plus les taxes.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-13000-341.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Communications Léonard

5.

INCENDIES, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS

5.1

127-04-2016

Démission de monsieur Nicolas Blais du poste de lieutenant éligible et affichage de poste.

CONSIDÉRANT QUE l'employé numéro 09-0132 n'a plus le temps nécessaire à consacrer au poste de lieutenant éligible;

CONSIDÉRANT QUE l'employé numéro 09-0132 désire continuer à être à l'emploi comme pompier temporaire et premier répondant;

CONSIDÉRANT QUE le directeur du service incendie recommande qu'il demeure à l'emploi en tant que pompier temporaire et premier répondant;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité sécurité publique;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte sa démission à titre de lieutenant éligible et autorise l'employé numéro 09-0132 à demeurer au sein de l'équipe de pompiers et premiers répondants.

QU'UN affichage de poste à l'interne soit initié afin de combler le poste de lieutenant éligible.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Éric Drouin, directeur du service incendie

Employé 09-0132

5.2

128-04-2016

Démission du pompier monsieur Mathieu Robson.

CONSIDÉRANT QUE l'employé numéro 09-0146 déménage à l'extérieur de la région;

CONSIDÉRANT la réception d'une lettre de démission à cet effet;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise de mettre fin à l'emploi de l'employé numéro 09-0146.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Éric Drouin, directeur du service incendie

Employé 09-0146

129-04-2016

5.3**Autoriser l'embauche d'un nouveau pompier – monsieur Charles Lauzon.**

CONSIDÉRANT QU'il est important d'avoir le nombre de pompiers temporaires requis pour répondre aux critères stipulés au schéma de couvertures de risques;

CONSIDÉRANT la réception de la candidature de monsieur Charles Lauzon;

CONSIDÉRANT QUE celui-ci est diplômé « Pompier 2 » et qu'il a les compétences pour la conduite des véhicules d'urgence, opérateur de pompe et matières dangereuses;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service incendie;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Charles Lauzon sera en probation pour un (1) an à titre de pompier temporaire;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE le conseil de la municipalité de Lac-Simon entérine la recommandation du directeur du service des incendies à l'effet d'embaucher monsieur Charles Lauzon à titre de pompier temporaire au taux horaire selon l'échelle salariale en vigueur.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire demande le vote

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Éric Drouin, directeur du service des incendies

Monsieur Charles Lauzon

6.**TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES**

Monsieur Michel Lavigne se retire de la table des délibérations puisqu'il ne peut prendre part aux discussions, ni au vote. Le quorum est maintenu.

130-04-2016

6.1**Démolition de la résidence du 869, chemin du Tour-du-Lac.**

CONSIDÉRANT la démolition prévue à la mi-mai de la résidence du 869, chemin du Tour-du-Lac afin de permettre l'aménagement du terrain;

CONSIDÉRANT les invitations à soumissionner transmises auprès de deux entrepreneurs qualifiés en la matière;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions comprennent la disposition des matériaux;

CONSIDÉRANT les 2 soumissions reçues soient :

- Transport RLS 11 800 \$ avant taxes.
- Service d'excavation Jacques Lirette inc. 8 900 \$ avant taxes.

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE ce conseil octroi le contrat pour la démolition de la résidence du 869, chemin du Tour-du-Lac à Service d'excavation Jacques Lirette inc. au montant de 8 900 \$ plus taxes.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 23-02000-723.

QU'UN transfert des activités de fonctionnement soit effectué afin de rendre les crédits budgétaires disponibles.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

POUR = 3

CONTRE = 2

Adoptée à la majorité

c.c. Trésorerie

Monsieur Thierry Désormeaux, directeur des Travaux publics
Service d'excavation Jacques Lirette inc.
Transport RLS

6.2

131-04-2016

Octroi de contrat pour la fin des travaux préparatoires sur le chemin de la Presqu'île.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire terminer les travaux préparatoires sur le chemin Presqu'île afin de permettre l'asphaltage;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire obtenir des taux à l'unité (horaire et à la tonne);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé par invitation à soumissionner auprès de trois (3) fournisseurs;

CONSIDÉRANT QUE trois (3) soumissionnaires ont présenté une offre avant le 31 mars 2016 à 10 h 30 soit;

Asphalte Raymond inc.

- | | |
|---------------------------|-------------------------------|
| - Gravier | 17,49 \$ total tonne métrique |
| - Pelle hydraulique | 125,00 \$ / heure |
| - Camion dompeur 10 roues | 76,28 \$ / heure |

Services d'excavation Jacques Lirette inc.

- | | |
|---------------------------|-------------------------------|
| - Gravier | 11,00 \$ total tonne métrique |
| - Pelle hydraulique | 115,00 \$ / heure |
| - Camion dompeur 10 roues | 75,00 \$ / heure |

Excavation Proulx et Fils inc.

- | | |
|---------------------------|-------------------------------|
| - Gravier | 17,00 \$ total tonne métrique |
| - Pelle hydraulique | 135,00 \$ / heure |
| - Camion dompeur 10 roues | 72,00 \$ / heure |

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions;

CONSIDÉRANT QUE Service d'excavation Jacques Lirette inc. est le plus bas soumissionnaire;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

ET RÉSOLU QUE ce conseil octroi le contrat pour la terminaison des travaux sur le chemin de la Presqu'île à Service d'excavation Jacques Lirette inc. selon la soumission déposée.

QUE la soumission fasse partie intégrante du contrat.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Thierry Désormeaux

Service d'excavation Jacques Lirette inc.

Asphalte Raymond inc.

Excavation Proulx et Fils inc.

Monsieur Michel Lavigne reprend son siège.

6.3

132-04-2016

Octroi de contrat pour les travaux d'asphaltage sur les chemins municipaux.

CONSIDÉRANT la résolution 024-01-2016 autorisant la préparation d'un appel d'offres publiques pour l'asphaltage des chemins Tour-du-Lac, de la Presqu'île ainsi que le débarcadère;

CONSIDÉRANT la publication d'un avis public dans le journal local, aux endroits prévus ainsi que sur le site internet de la municipalité;

CONSIDÉRANT le dépôt du devis de soumission sur le système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO);

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions le 31 mars 2015 à 10 h 00;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu sept (7) soumissions soient de :

130247 Canada Inc./Pavage Inter Cité	628,834.43 \$
Uniroc Construction inc.	509,575.00 \$
Construction Edelweiss	581,312.61 \$
Pavage Multipro	575,561.40 \$
Eurovia Québec Construction	574,443.21 \$
Pavage Coco	598,338.80 \$
Excavasphatte	595,919.59 \$

CONSIDÉRANT QU'Uniroc Construction inc. est le plus bas soumissionnaire jugé conforme au montant de 509,575.00 \$ taxes incluses et réponds aux particularités établies au devis;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité octroi le contrat à la compagnie Uniroc construction inc. au montant de 509,575.00 \$ taxes incluses.

QUE le contenu des documents d'appel d'offres, de la soumission, des addendas de même que la résolution d'adjudication fassent partie intégrante des obligations contractuelles du soumissionnaire et de la municipalité.

ET QUE ledit montant soit payé à même le compte numéro 23-04000-521 « Entretien infrastructure - Travaux publics » et 23-04700-521 pour les travaux du débarcadère.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Thierry Désormeaux, directeur des Travaux publics

Tous les soumissionnaires

6.4

133-04-2016

Résolution autorisant le début des travaux le 24 mai 2016.

CONSIDÉRANT la résolution 132-04-2016 pour l'adjudication du contrat à la compagnie Uniroc Construction inc. pour la réalisation des travaux sur les chemins municipaux;

CONSIDÉRANT QUE les travaux devront être terminés QUATRE (4) semaines après le début des travaux;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire déterminer la date de début des travaux ainsi que l'ordre des travaux à être réalisés;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE la municipalité de Lac-Simon ordonne que la date de début des travaux soit le 24 mai 2016.

Que les travaux soient réalisés dans l'ordre suivant :

- 1- Travaux sur le chemin du Tour-du-Lac
- 2- Travaux sur le débarcadère
- 3- Travaux sur le chemin de la Presqu'île

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Thierry Désormeaux, directeur des Travaux publics

Uniroc Construction inc.

6.5

134-04-2016

Résolution de fermeture du chemin de la Presqu'île.

CONSIDÉRANT les travaux prévus sur le chemin de la Presqu'île;

CONSIDÉRANT QUE pour la sécurité des citoyens, il y a lieu de fermer une partie du chemin de la Presqu'île;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise la fermeture du chemin de la Presqu'île durant les travaux.

QU'UN avis soit transmis aux résidents de chemin de la Presqu'île afin de les informer de la période et des heures de fermeture prévues.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Thierry Désormeaux, directeur des Travaux publics

135-04-2016 **6.6**
Programme de récupération des produits électroniques.

CONSIDÉRANT QU'ARPE-Québec est l'organisme reconnu par Recy-Québec pour gérer le programme de récupération et de recyclage de produit électronique;

CONSIDÉRANT QU'ARPE-Québec assure une gestion de la matière de manière écologique et responsable par rapport à l'environnement;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité était desservie par le recycleur certifié Évolutic-Outaouais et que toutes les ententes préalables ont été reprises par l'ARPE et qu'il effectue directement le transport et le recyclage sans frais des produits électroniques;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

Que ce conseil confirme son adhésion dans le réseau officiel de point de dépôt d'ARPE-Québec.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Thierry Désormeaux, directeur des Travaux publics
 ARPE-Québec

136-04-2016 **6.7**
Autoriser madame Alex-Sandra Périard et monsieur Thierry Désormeaux à participer à la tournée 2016 de la mutuelle en SST de l'UMQ le 12 avril 2016.

CONSIDÉRANT QUE cette formation s'adresse aux directeurs des travaux publics et aux directeurs de la santé et sécurité au travail à l'ensemble du Québec;

CONSIDÉRANT QUE cette formation est d'une journée et est gratuite;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise madame Alex-Sandra Périard et monsieur Thierry Désormeaux à participer à la formation « la tournée mutuelle UMQ en santé et sécurité » le mardi 12 avril 2016 au Moulin Wakefield dans l'Outaouais.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Madame Alex-Sandra Périard
 Monsieur Thierry Désormeaux

7.
URBANISME ET ENVIRONNEMENT

137-04-2016 **7.1**
Suivi du rapport sur les algues bleu/vert de Duhamel.

CONSIDÉRANT la résolution 311-10-2015 concernant la demande d'un plan d'action à la municipalité de Duhamel pour les algues bleu-vert dans la baie Dorée;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Duhamel a déposé son plan d'action en mars 2016;

CONSIDÉRANT QUE le plan déposé constitue l'élaboration de l'ensemble des politiques et des bonnes pratiques appliquées à la municipalité de Duhamel;

CONSIDÉRANT qu'aucune action concrète n'a été identifiée afin de contrer spécifiquement la propagation des algues bleu/vert dans la baie Dorée dans la municipalité de Duhamel;

CONSIDÉRANT qu'aucun échéancier n'a été soumis comme demandé dans la résolution 311-10-2015;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

ET RÉSOLU QUE ce conseil demande à la municipalité de Duhamel les actions concrètes qui seront entreprises afin de contrer la présence d'algues bleu-vert dans le secteur de la baie Dorée sur le territoire de la municipalité de Duhamel.

QU'UN échéancier soit soumis pour la réalisation de ces actions.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Municipalité de Duhamel

Monsieur Éric Bordeleau, directeur de l'urbanisme

7.2

138-04-2016

Autoriser l'adhésion à l'OBV RPNS.

CONSIDÉRANT l'importance de devenir membre de l'Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS);

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lac-Simon veut s'engager à soutenir la mise en œuvre de projets concrets pour la conservation des ressources en eau;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

ET RÉSOLU QUE ce conseil renouvelle son adhésion de l'OBV RPNS au montant de 100 \$.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-61000-494.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Eric Bordeleau, directeur du service d'urbanisme
OBV RPNS

8.
COLLECTES ET DISPOSITIONS DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

139-04-2016

8.1
Autorisation de signature de la nouvelle entente CDMR avec la municipalité de Chénéville.

CONSIDÉRANT la terminaison de l'entente intermunicipale pour la collecte des ordures et du recyclage avec les municipalités de Duhamel, Chénéville et Montpellier le 31 mars 2016;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de signer une nouvelle entente avec la municipalité de Chénéville;

CONSIDÉRANT les recommandations de notre procureur;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise monsieur Jacques Maillé, Maire et monsieur Jocelyn Robinson, directeur général et secrétaire-trésorier à procéder à la signature d'une nouvelle entente pour la collecte des ordures et du recyclage avec la municipalité de Chénéville.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

POUR = 3

CONTRE = 2

Adoptée à la majorité
 c.c. Trésorerie
 Municipalité de Chénéville

140-04-2016

8.2
Autorisation de signature de la nouvelle entente Écocentre avec la municipalité de Chénéville.

CONSIDÉRANT qu'à compter du 1^{er} janvier 2016 la municipalité de Chénéville est responsable des coûts pour la disposition de leurs produits déposés à l'Écocentre;

CONSIDÉRANT QUE l'Écocentre demeurera ouvert à raison d'une journée par semaine du 17 octobre 2016 au 6 mai 2017;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de convenir d'un mode de partage des coûts variables reliés aux opérations de l'Écocentre;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise monsieur Jacques Maillé, Maire et monsieur Jocelyn Robinson, directeur général et secrétaire-trésorier à procéder à la signature d'une nouvelle entente avec la municipalité de Chénéville.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

POUR = 3

CONTRE = 2

Adoptée à la majorité
 c.c. Trésorerie
 Municipalité de Chénéville

9.
DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIQUE

9.1
Aucun dossier à l'ordre du jour.

10.
ÉVÈNEMENTS TOURISTIQUES, CULTURELS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

141-04-2016 **10.1**
Autoriser l'achat de billets pour le Gala Papineau 2016 le samedi 30 avril 2016.

CONSIDÉRANT la résolution 078-02-2016 - Nomination des mises en candidatures – Gala Papineau 2016;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil a recommandé la candidature de l'activité Gymkhana dans la catégorie, évènement local;

CONSIDÉRANT QUE quelques membres du conseil désirent assister à l'évènement qui se tiendra le 30 avril prochain;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent l'achat de quatre (4) billets pour la participation de monsieur Jacques Maillé, Maire, monsieur Gilles Robillard, conseiller, de madame Louise Houle Richard, conseillère et madame Chantal Crête, conseillère.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-70170-447.

QUE les frais de déplacement soient remboursés selon la politique en vigueur.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Madame Mélissa Brousseau, CLP Papineau

142-04-2016 **10.2**
Feux d'artifice d'été 2016 – FAE Pyrotechnie.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a confirmé son intention de tenir les Feux d'artifice de Lac-Simon le 30 juillet 2016;

CONSIDÉRANT QU'IL est opportun de signer une nouvelle entente à cet effet;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon acceptent l'offre de « FAE Pyrotechnie » pour la fourniture du matériel nécessaire à la tenue d'un spectacle pyrotechnique le 30 juillet 2016.

QUE les deniers requis au paiement de ces frais soient 14 000 \$ plus les taxes soient puisés à même les disponibilités du compte « Activités de loisirs » 02-70170-447.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

FAE Pyrotechnie

11.

POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

11.1

Aucun dossier à l'ordre du jour.

12.

DIVERS

12.1

Aucun dossier à l'ordre du jour.

13.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Certains citoyens partagent des commentaires et posent des questions.

14.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

143-04-2016

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE la séance soit levée à 21 h 20.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

Jacques Maillé
Maire

Jocelyn Robinson
Directeur général et
secrétaire-trésorier